LE GOUVERNEMENT ALLEMAND proteste contre l'attitude de l'Angleterre à Stresa et à Genève

UN PACTE D'ASSISTANCE A ÉTÉ CONCLU HIER ENTRE L'U. R. S. S. ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Le gouvernement allemand a protesté contre l'attitude adoptée par l'Angleterre à Stresa et à Genève.

Sir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, a été appelé mercredi, à 19 heures, au Ministère des Affaires étrangères du Reich. Il a été reçu par le secrétaire d'Etat von Bulow, qui remplaçait le secrétaire du ministre des Affaires étrangères, baron von Neurath.

Au nom du gouvernement allemand, M. von Bulow a protesté verbalement, en termes énergiques, contre l'attitude du gouvernement britannique.

Sir Eric Phipps et M. Cerruti, ambassadeur d'Italie, s'étaient déjà présentés dans l'après-midi au Ministère des Affaires étrangères pour faire part officiellement au gouvernement du Reich du contenu du communiqué de Stresa concernant le pacte de Locarna et les obligations qui en découlent pour l'Angleterre et l'Italie.

On dit à Berlin qu'au cours de cet entretien, les représentants du gouvernement allemand ont demandé des précisions à ce sujet. Ils ont en particulier demandé aux deux ambassadeurs si leur pays respectif se considéraient liés aux engagements de Locarno aussi bien dans le cas d'une agression française que d'une agression allemande. Sir Eric Phipps et M. Cerutti auraient répondu conformément à l'esprit du communiqué de Stresa.

Aucun communiqué officiel n'a été publié à Berlin sur ces entrevues.

L'Angleterre n'adressera à Berlin aucune réponse

L'Angleterre n'adressera à Berlin aucune réponse au jugement porté sur la politique anglaise à Genève par M. von Bulow au cours de l'entretien qu'il a eu mercredi soir avec Sir Eric Phipps. On ne veut, en effet, attribuer à cette démarche que l'importance d'une simple conversation. On confirme dans les cercles bien informés britanniques que l'entretien de Berlin n'a porté que sur l'action anglaise de Genève et qu'aucune allusion n'a été faite à la réaffirmation du traité de Locarno qui a clos la conférence de Stresa.

Le départ de Genève de M. Pierre Laval

M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, a quitté Genève hier matin, à 9 heures, pour Paris, accompagné de MM. Alexis Leger, René Massigli et Basdevant.

Il a été salué à son départ par les représentants de la Petite-Entente et de l'Entente balkanique, et par l'ambassadeur de France à Berne, le comte Clauzel.

M. Pierre Laval est arrivé à Paris à 17 h. 10, par la gare de Lyon. Le ministre des Affaires étrangères, souriant, ne paraissant nullement fatigué de ses voyages diplomatiques, a été salué à la descente de son wagon Pullmann par le général Denain, MM. Georges Mandel, Louis Rollin, Andre Mallarme, le comte Pignatti Morano di Custoza, ambassadeur d'Italie à Paris, le lieutenant-colonel Noiret-Nérin, représentant M. Albert Lebrun, President de la Republique, etc...

Après avoir satisfait de bonne grâce aux exigences des photographes et des cinéastes, M. Pierre Laval a regagné la sortie de la gare en compagnie de l'ambassadeur d'Italie. Il a aussitôt pris place dans sa voiture, ayant à ses côtés, M. Alexis Léger, tandis que derrière un sévère service d'ordre, quelques centaines de personnes acclamaient le ministre des Affaires étrangères, qui se rendait directement au quai d'Orsay.

Sir John Simon est rentré à Londres

Sir John Simon, chef du Foreign Office, revenant de Genève, a quitté Le Bourget à 8 h. 4 pour Londres, à bord d'un avion militaire pilote par le lieutenant Nash.

Il est accompagné de deux de ses collaborateurs.

Une compagnie de la base aérienne 104 lui a rendu les honneurs. Il a été salué par M. Pietri, ministre de la Marine, et par le lieutenant-colonel Jaunaud, commandant la base 104, au nom du ministre de l'Air.

L'avion ayant à bord Sir John Simon a atterri à 10 h. 45 à l'aérodrome de Hendon.

Un pacte d'assistance entre l'U. R. S. S. et la Tchécoslovaquie

MM. Litvinov, commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères de l'U. R. S. S. et Bénès, ministre des Affaires Etrangères de Tchecoslovaquie, ont eu hier une très longue conversation. Les deux ministres étaient assistés d'experts juristes. La conversation a porté sur l'aménagement de la securité en Europe orientale dans le sens des décisions de la Conférence de Stresa. Elle a eu pour but la conclusion d'un paste d'assistance mutuelle entre l'U. R. S. S. et la Tchécoslovaquie, sur le modèle de celui qui sera conclu entre la France et l'U. R. S. S.

Dans les milieux autorisés tchécoslovaques, on précise que les négociations se développent dans un sens très favorable et l'on pense que M. Benès se rendra à Moscou, des que cela lui sera possible, pour parapher le pacte. Ce voyage pourrait avoir lieu avant la réunion de la Conférence de Rome. La Petite Entente s'étant réunie dans l'après-midi, M. Benès a sans doute eu l'occasion de mettre ses collègues au courant de ses négociations avec M. Litvinov.

L'Allemagne fit de grands efforts pour que la résolution française soit amendée dans le sens proposé par le délégué danois

Londres, 18. — L'envoyé spécial du « Daily Telegraph » à Genève rapporte qu'une demi-heure environ avant le vote du Conseil, de grands efforts ont été faits au nom de l'Allemagne pour que la résolution française soit amendée dans les sens proposé par le delégué danois.

« La Wilhelmstrasse, dit-il, s'était mise en communication téléphonique avec Genève ; elle a fait savoir que si le Conseil adoptait la résolution ainsi qu'elle se présentait, M. Hitler n'accepterait pas de participer, sous quelque forme que ce soit, à des négociations internationales avec les autres gouvernements ».

La presse allemande s'efforce de dissimuler le désappointement causé par le vote de Genève

« La Société des Nations a rompu les ponts avec l'Allemagne.

» A la Société des Nations de voir elle-même comment les rétablir ».

Tel est le leit motiv qui s'exprime comme sur un mot d'ordre dans de nombreux journaux allemands du matin. La Presse ajoute que l'attitude du Reich sera precisée quand seront connus exactement les rapports sur les débats de Genève et les déclarations formulées avant et après le vote de la résolution condamnant l'Allemagne.

Les journaux s'efforcent encore de dissimuler le désappointement causé en Allemagne par ce vote unanime en continuant à exhaler leur fureur contre le Conseil de la Société des Nations qu'ils traitent avec un mépris hautain et qu'ils vont jusqu'à accuser de s'être fait « le valet de bourreau de la politique Moscovite ». C'est donc, dans la Presse d'hier matin, une longue série de diatribes contre M. Litvinov.

Les journaux se montrent particulièrement irrités contre l'Angleterre et les déclarations de M. Macdonald à la Chambre des Communes sont mal accueillies. La correspondance politique et diplomatique s'efforce de s'exprimer en termes plus modérés. Malgré la décision de Genève, écrit-elle, la politique allemande continuera à poursuivre avec calme ses buts pacifiques. Mais on devra se rendre compte qu'au cours de l'offensive diplomatique engagée contre l'Allemagne, bien des forces morales ont été gaspillées et qu'on a anéanti de nombreuses possibilités concrètes. L'Allemagne, déclare d'autre part l'organe officieux n'a de leçon à recevoir de personne sur la maniére d'exécuter des obligations internationales. Elle peut accueillier avec dignité de pareilles résolutions, qui ne font que justifier après coup son attitude.

L'opinion à l'étranger

On constate, dans les milieux de la Société des Nations, avec une satisfaction manifeste, que les réactions de l'opinion publique au dehors sont à l'unisson des impressions produites à Genève par les résultats acquis dans la journée de mercredi.

Il est intéressant de noter que les milieux officiels polonais sont les premiers à se réjouir de la situation créée par le vote du Conseil. M. Joseph Beck auralt, d'après eux, manifesté à M. Pierre Laval, avant de se séparer de lui, sa vive appréciation du vote de la résolution anglo-franco-italienne et, d'après la même source, le ministre français des Affaires étrangères aurait déclaré à son collègue polonais, en le remerciant de son vote, que la France et la Pologne se retrouvent toujours dans les grandes circonstances.

Ce n'est pas là, constate-t-on, un des moindres résultats des grandes journées qui viennent d'être vécues à Genève, car il ne peut manquer d'en résulter une détente favorable aux négociations qui vont se poursuivre en Europe.

La presse roumaine expose que le vote du Conseil de la Société des Nations constitue à la fois un triomphe de l'idée de justice, une manifestation éclatante de solidarité internationale en face du danger, une sanction et un avertissement. Les journaux saluent en particulier « le revirement » polonais et expriment l'espoir que la Pologne « enfin consciente de ses intérêts véritables » retournera définitivement dans le camp de ses amis et alliés.

La résolution du Conseil de la S. D. N et principalement l'abstention du Danemark sont vivement commentées par la presse de Stockholm. « Le Social Demokraten », organe du parti gouvernemental, expose une thèse pouvant être considérée comme officielle. Ce journal rappelle que lors de leur réunion de Copenhague, les ministres des pays scandinaves ne connaissaient pas le texte du mémorandum de la S. D .N. ; la Suède et la Norvège n'ont donc pas eu l'occasion de le discuter et le délégué danois a dû agir sous sa propre responsabilité dans une situation difficile.

Le vote quasi-unanime de la résolution de Genève a causé dans les milieux autorisés de Moscou la meilleure impression. Bien qu'on ne s'exagère pas les effets immédiats d'un tel vote, le fait seul que la résolution a reuni pratiquement toutes les voix, que l'Allemagne a été explicitement nommée dans le texte, que la Pologne, même, n'a pas trouvé possible au moins de s'abstenir, est considéré comme un encouragement pour les pays pacifiques et une condamnation sans recours de la politique du Reich qui constitue un véritable danger pour toute l'Europe.

Les journaux japonais, dit l'Agence « Rengo », craignent que d'autres complications ne viennent troubler encore la situation européenne.

« L'Asahi », principal organe libéral, estime que les puissances auraient fait preuve d'habileté pour établir de nouvelles bases de paix en adoucissant les termes du verdict prononcé contre l'Allemagne.

Le « Nichi Nichi » craint que le vote d'hier ne serve qu'à aggraver la situation européenne, encore plus confuse.

LES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS A ROME

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» Nous savons qu'aujourd'hui comme hier, dit-il, et comme demain, nous sommes les fils de la même mère : la Rome eternelle. Nous savons qu'aujourd'hui comme hier et comme demain nous avons à défendre un même patrimoine familial : la civilisation latine. Pour cette filiale défense, nous vous demandons, Duce, de croire en la France de toujours, que les combattants de France ont l'honneur et la charge de représenter aujourd'hui ».

Après ce discours, MM. Marolle et Lebecq remettent au Duce un buste de Dante et une « Victoire ailée », dans le socle de laquelle est enchâssée de la terre de Bligny et de l'Argonne.

M. Mussolini, plusieurs fois interrompu par les acclamations, répond en français. Il salue ses « camarades » dans cette ville de Rome, dont l'Histoire est un peu la leur, puisqu'ils sont fils de la même mère. M. Mussolini se réjouit de ce que la visite d'aujourd'hui confirme les affinités d'origine qui s'étaient déjà manifestées dans l'épreuve sanglante et qui sont nécessaires au maintien de la paix. Seuls, dit-il, les peuples forts ont une conception virile de la paix. Seuls, les peuples fort peuvent défendre la paix contre tous les pièges qui leur sont tendus ».

M. Mussolini parle ensuite de la place privilégiée que les combattants occupent dans le système social italien ; ils y ont droit à leur titre de noblesse conquis sur les champs de bataille et par la discipline librement consentie.

M. Mussolini remercie encore les Français de leur visite ; il leur adresse son salut cordial, joint à celui de leurs camarades italiens et du peuple italien tout entier. Ses derniers mots sont de nouveau l'objet d'acclamations sans fin. A plusieurs reprises, M. Mussolini salue du bras, rappelé par les Français.

Dehors, une foule énorme s'est massée à la sortie du palais de Venise, et les manifestations d'amitié recommencent en l'honneur des soldats français, qui se rendent aux Thermes de Dioclétien pour prendre part à un grand banquet qui leur est offert par leurs camarades italiens.

La mort systérieuse du polytechnicien Maurice Desailly

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La contre-autopsie

La contre-autopsie du cadavre de Maurice Desailly a été pratiquée à l'Institut médico-légal par le docteur Paul, assisté du docteur Greze, médecin légiste à Corbeil.

Cette contre-expertise devait confirmer point par point la première autopsie pratiquée sur place : l'infortuné polytechnicien était encore en vie au moment où il fut écrasé.

Voici, au surplus, la déclaration que nous a faite le docteur Paul, à sa sortie de l'Institut médico-légal :

— Toutes les lésions que nous avons retrouvées avaient été relevées au cours de la première autopsie. Ce sont des lésions d'écrasement provoquées par un train, lésions faites pendant la vie, c'est-à-dire pendant que la circulation sanguine existait.

Ajoutons que les viscères, qui ont été prélevées, ont été placées sous scellés ; ils feront l'objet d'un examen toxicologique ; ils ont été transmis aussitôt à M. Kohn-Abrest. Le résultat de cet examen ne sera pas connu avant plusieurs jours.

LE TIRAGE DU SWEEPSTAKE LUXEMBOURGEOIS

Des gagnants à Lille

Voici la liste des billets gagnants vendus à Lille et environs auxquels des chevaux ont été attribués :

Lille : 129.138 D, à « Duc d'Anjou » ; Lille : 089.080 A, à « Epoir V » ; Lille : 031.781 D, à « Frisquette II » ; Marcq-en-Barœul : 016.963 A, à « Hong Cop » ; Lille : 016.816 A, à « Martinet » Lille : 100.128 E, à « Melnitz ».

UNE BANQUE DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING éprouve de gros ennuis

Une information judiciaire est ouverte contre elle parce qu'elle a vendu à Lille un billet et un dixième de billet de loterie portant le même numéro

Emettre des dizièmes de billet de la Loterie Nationale portant le même numéro qu'un billet déjà vendu, pour réaliser un gain illicite, n'est pas une originalité. C'est simplement un délit répréhensible et caractérisé par le nom d'escroquerie.

Mais qu'un de ces « dizièmes » défendus soit vendu à la personne même qui a acheté le billet entier voilà qui devient curieux.

C'est par ce hasard que l'escroquerie a été découverte cette fois.

Un lillois acheta dans une banque un billet de la quatrième tranche de la Loterie nationale portant le numéro 848.035. Quelque temps après il fit l'acquisition d'un dizième de billet. Quand il voulut savoir s'il avait gagné au dernier tirage, il constata avec stupeur que le « dizième », qui d'ailleurs portait une indication en surchage faisait partie du billet 848.035.

Mercredi soir, les deux pièces ont été déposees entre les mains du chef de la Sureté lilloise, M. Entremont. Celui-ci a ouvert une enquête et prévenu le Parquet.

M. le juge Perrot a été chargé d'instruire cette affaire.

Au cours de la journée d'hier des perquisitions ont été faites au siége social de la banque, à **Lille**, et dans les succursales de **Roubaix** et de **Tourcoing**.

Il n'a pas encore été possible d'établir si le doublage des billets vendus était un système, une habitude de la maison, ou si un employé est le seul coupable.

Dans cette incertitude, il ne nous est pas possible de révéler le nom de la banque.

S'il est établi que les agissements de cette maison sont malhonnêtes, nos lecteurs en seront aussitôt avisés.

La perquisition à Roubaix

M. Moulin, chef de la Sûreté de **Roubaix**, a reçu du Parquet de Lille, un mandat pour perquisitionner au siége social de l'établissement en question, à **Roubaix**.

Pendant l'après-midi, le magistrat a opéré sa perquisition et a saisi des carnets à souche et des composteurs. Une vérification sera faite, mais il semble dès à présent que cette perquisition n'aurait pas donné de résultats immédiats.

Le directeur de l'établissement, que nous avons pu joindre à la fin de la journée, ne nous a pas caché son indignation de ce qu'il appelle une machination dirigée contre lui et dont il fera, dit-il, justice.

Il faut donc attendre les résultats d'une enquête minutieuse avant de pouvoir affirmer qu'il y a eu escroquerie.

La baisse des salaires des frontaliers de Roubaix-Tourcoing

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une démarche du Syndicat chrétien

Dans la soirée, le Ministre du Travail a reçu les représentants du Syndicat Chrétien, qui a effectué auprès de lui une démarche dans une sens identique à celui indiqué par celui des délégués de la C. G. T.

M. Jacquier va conférer avec les industriels

Ajoutons que M. JACQUIER se propose de convoquer prochainement les représentants des Industriels, afin d'arrêter, avec eux, un accord définitif.

La situation à Roubaix et Wattrelos

La journée d'hier a marqué une augmentation de l'effectif des grévistes frontaliers.

Pour **Wattrelos**, à la rentrée de 5 h., on comptait 52 manquants et 92 à celle de 13 h., soit 46 en plus qu'hier.

A **Roubaix**, rue d'Alger, à 5 h., 22 manquants et 55 à 13 h., soit 65 en plus qu'hier.

Enfin, au Cartigny, à 5 h., 32 manquants, soit 32 de plus qu'hier.

L'augmentation totale est donc de 143 grévistes.

Il y a lieu de signaler à ce propos que des piquets de grève fonctionnaient à **Hersaux**.

L'HORRIBLE DRAME DE LA MISÈRE DE LENS

La femme de journée du père meurtrier, entendue hier, a donné des précisions sur la vie du représentant de commerce

Nous avons relaté hier dans quelles circonstances fut découvert au numéro 24, de la rue Berthelot, à Lens, un épouvantable drame de la misère.

Sans ressource, sans emploi et sur le point de se trouver sur le pavé, M. Maurice Villat étrangla ses deux fils Claude et Michel, âgés de 7 et 10 ans et se donna ensuite la mort.

Dans une lettre il exprime les raisons de son inimaginable forfait. Espérant un héritage qui ne vint pas et se débattant dans la plus triste misère, il décida après quelques jours de réflexion, de disparaître et d'entraîner dans la mort deux fils, qu'il aimait cependant beaucoup.

L'émotion causée par cette pénible tragédie n'a fait que s'intensifier hier.

M. Lucien Laforge, commissaire de police qui fut le premier à découvrir ce drame commis le 21 mars dernier, a rédigé dans la journée de jeudi, son rapport sur cette lamentable affaire.

Il a interrogé la femme de journée, Mme B... qui a déclaré que son patron avait une conduite exemplaire ; il partait en tournée sitôt le déjeuner et il était de retour pour la rentrée de ses fils de l'école. Il témoignait beaucoup d'affection à ses enfants, il les prenait sur ses genoux, leur racontait des histoires et leur parlait de leur mère dont la photo se trouvait dans la salle à manger avec cette mention : « Maman, ne l'oubliez jamais ».

« Au début de mars, ajouta, Mme B... M. Villat, m'annonça que son frère allait venir à Lens, il ne vint pas, ce fut une déception pour lui et ses enfants.

» De ce jour, son caractère s'assombrissait de plus en plus. Il déclara qu'il allait quitter sa maison dont le loyer était trop élevé et qu'il serait déménagé pour le 15 avril.

» Le 20 mars, c'est-à-dire la veille du drame, il reçut une lettre et il me dit : « Je vais partir en voyage avec les enfants, faites-nous deux gâteaux. Vous aurez congé deux jours. Revenez samedi si je ne suis pas rentré, je vous écrirai ».

Le samedi 23, Mme B... trouva la porte close, elle revint à plusieurs reprises, personne ne lui répondait. C'est en venant une dernière fois mercredi, après-midi qu'elle apprit la triste nouvelle.

« Il adorait ses enfants, dit-elle en sanglotant et il conservait un pieux souvenir de sa défunte femme ».

Les conversations les plus diverses roulent sur ce drame, si certains blâment le père criminel, d'autres le plaignent. On ne s'explique pas que se trouvant sans emploi et sans ressource il ne se soit pas fait inscrire au fonds de chômage. Il aurait pu peut-être ainsi attendre des jours meilleurs....

Son frère, qui habite Paris, a informé M. Laforge, commissaire de police, qu'il avait reçu une lettre de Maurice Villat, lui annonçant son funeste projet.

APRÈS LE DRAME de l'Hospice de Fresnes

Sorriaux, le meurtrier, va être soumis à un examen mental

Nos lecteurs se souviennent du drame qui se déroula dans la nuit du 6 au 7 avril, à l'Hospice de **Fresnes**.

Un simple d'esprit, Isidore Sorriaux, 55 ans, tua à coups de bâton un pensionnaire, Philémon Desoblin, qui l'empêchait de dormir.

Sorriaux, en raison de son état mental, avait été laissé en liberté provisoire ; mais avant-hier, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le Parquet de Valenciennes, il a été arrêté et écroué provisoirement à la maison d'arrêt de Valenciennes ; Sorriaux, en effet, va être transféré à Esquermes, où il sera soumis à un examen mental.

Chronique des temps de crise

La machine à vendre

La machine à vendre. Etonnante invention. Déjà vieille pourtant, mais qui d'une sorte d'expérience de laboratoire qu'elle était au début, est devenue maintenant un puissant outil aux mains de ceux qui savent s'en servir. Beaucoup n'ont pas suivi son évolution et seraient surpris d'apprendre ce qu'elle est devenue.

Placée sur le bureau de l'industriel ou du commerçant, elle lui permet par son déclenchement, de porter immédiatement à tous ses clients connus ou inconnus, proches ou lointains, une information précise, détaillée, fidèle, sur ce qu'il fabrique ou ce qu'il vend. Infatigable et multiple, elle parle aux foules un langage qui les intéresse, transmet rapidement le message qui lui est confié et le présente dignement, à meilleur marché que le plus petit catalogue.

Cette machine à vendre, à qui d'aucuns doivent leur fortune, tendis que tant d'autres continuent à l'ignorer, c'est la publicité par la presse. Accolée à l'actualité, dans laquelle elle se reflète bien souvent, l'annonce n'est pas autre chose qu'une information commerciale, faite dans un intérêt particulier, bien entendu, mais servant aussi bien les besoins de l'acheteur que ceux du vendeur. Si votre marchandise est bonne, si elle répond à un besoin certain et si elle y répond bien, pourquoi ne pas le dire ? Pourquoi laisser chacun se renseigner un peu n'importe comment et, finalement, gaspiller inutilement un argent qui pourrait être mieux employé.

Dites donc ce que vous avez à dire, sans fausse modestie, comme sans vantardise inutile et dites-le le plus haut et le plus clair possible.

C'est dans son journal que chacun aime trouver le récit de ce que font les autres, souvent pour faire comme eux. On veut y trouver des nouvelles de tout et, poussé par cette exigence sans cesse accrue, le journal se complète tous les jours et donne maintenant des renseignements sur la mode, sur l'organisation de la maison, sur les règles de l'hygiène et de la saine alimentation, etc... Il ne peut pas être mauvais de compléter cette information d'ordre général en disant, qu'effectivement, tel aliment est bon pour telle ou telle raison, comme tel appareil peut rendre tels et tels services, telle machine augmenter la production, etc...

A partir du moment où l'on ne veut pas se contenter de vendre seulement dans sa propre rue, ou dans sa propre ville, il faut bien trouver le moyen de parler plus loin et plus large.

C'est tout naturellement par la presse qu'on pourra le faire le mieux, et ajoutons-le, avec le moins de frais, étant donnée l'extraordinaire diffusion des journaux modernes.

Annoncez, annoncez, il en restera toujours quelque chose, pourrait-on dire en parodiant le mot fameux. Seuls, ceux qui ne font rien peuvent dire qu'il n'y a rien à faire. Les autres connaissent bien la machine à vendre et la fidélité avec laquelle ils s'en servent prouve que ce ne doit pas être sans profit.

A LA FOIRE COMMERCIALE DE LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les « Herboristes » à la Foire Commerciale. On voit de gauche à droite : *MM. DICKSON, Docteur en médecine, conférencier, LEUWERS, Président du Syndicat des Herboristes, MIGNOLET, Président de l'Ecole d'Herboristerie de Lille, TABART, Président de l'Association de Radiesthésie et BOUCHERY, Commissaire Général de la Foire Commerciale.*

Mlle DUBUISSON, présidente du Syndicat des sages-femmes, remercia MM. les professeurs Bué et Vanverts, les amis des sages-femmes, diverses personnalités, M. le docteur Porez qui, le matin, fit visiter au groupement l'école de plein air Désiré Verhaeghe ; M. le docteur Arquembourg, adjoint au maire ; M. Picavet, etc Mlle Dubuisson remercia Mmes Dumont et Trédez, qui se dévouèrent pour la réussite de cette fête. Mlle Dubuisson fit valoir le rôle utile de la sage-femme, rôle qui demande à être mis en valeur pour le bien de quantité de particuliers.

EN L'HONNEUR DES VIEILLARDS DES HOSPICES DE LILLE

Le Comité de la Foire Commerciale recevra solennellement, samedi, les vieillards des hospices de Lille.

La cérémonie se déroulera, à 9 heures du matin, salle des fêtes, en présence de M. Roger Salengro, député-maire.

Il sera offert une coupe de champagne et, selon les cas, du tabac à fumer ou à priser, des pipes ou des boîtes à prises.

Le Groupe du Syndicat du Nord des Electriciens de l'Automobile, à la Foire Commerciale. Au centre, *M. Ed. BOUCHERY, Commissaire général de la Foire ayant* à sa droite, *MM. RENARD, Président du Syndicat, GALLOIS, Secrétaire* et à sa gauche, *M. LAMBERT, Vice-Président.*

M. le professeur VANVERTS déclara que le rôle des sages-femmes se prouvait éminemment utile en de très nombreuses circonstances.

M. le professeur BUE, dit le plaisir qu'il eut d'accepter la présidence de ce banquet. « En famille, dit-il, je me retrouve ici ». M. Vanverts révéla les progrès dans l'art de l'accouchement depuis un certain nombre d'années. A ces progrès, dans son domaine, la sage-femme éduquée, participe dans une certaine proportion.

En terminant, M. Vanverts remit la médaille de bronze de l'Assistance publique à Mlle Dubuisson.

M. le docteur ARQUEMBOURG, adjoint au maire de Lille, excusa M. Roger Salengro, rendit hommage au dévouement du Syndicat des sages-femmes, à son action au point de vue des œuvres municipales, ainsi qu'à la science des professeurs Bué et Vanverts. Il insista particulièrement sur les progrès réalisés au point de vue de l'élevage de l'enfant, et dus à la science des savants, aux méthodes nouvelles d'élevage appliquées par les médecins, répandues avec l'aide des sages-femmes, dont le rôle se prouve d'ailleurs utile en d'autres domaines, quand il s'agit de soins à donner aux enfants. Au nom de la Ville de Lille, M. Arquembourg remercia la Foire Commerciale de Lille de son accueil, rendit hommage au dévouement des sages-femmes.

Une conférence sous les auspices du Syndicat des Herboristes

A 15 heures, une conférence était donnée sous les auspices du Syndicat régional des herboristes du Nord, en la salle des congrès de la Foire Commerciale, par le docteur Dircksen, docteur en médecine, professeur à Paris, sur quelques plantes utiles, en thérapeutique. M. Leuwers, président de l'I. B. H. N. F., présidait. L'orateur insista particulièrement sur la valeur du plantin, recommandée depuis le moyen-âge contre les hémorragies, les ulcères, l'enflure des rhumatismes, les oreillons, les brûlures et un certain nombre d'autres cas. Il résulte de ceci que le plantin est une plante essentiellement bienfaisante et que ses vertus furent de longue date reconnues dans les temps antiques, et au moyen-âge. Les feuilles fraîches de plantin en friction sont, paraît-il, souveraines contre les piqûres de guêpes, de frelons, d'abeilles, en infusion dans les ophtalmies, les laryngites, etc.

Le conférencier recommanda encore un certain nombre de plantes : le « Psyllium », souverain au point de vue du fonctionnement de l'intestin, la « Discorista » recommandable dans les cas de diabète et un extrait de plantes souverain dans la faiblesse des glandes surhénales.

L'orateur conclut : « Etudiez les plantes, étudiez-les pour le plus grand bien de la santé publique. »

Une cordiale réception

Une réception eut lieu ensuite par le Comité de la Foire, que représentait M. BOUCHERY, souhaitant la bienvenue aux visiteurs, disant le plaisir du Comité de la Foire, d'accueillir les herboristes, particulièrement MM. Leuwers et Mairie, président d'honneur, qui remercia le représentant du Comité de la Foire de son accueil si cordial.

M. LEUWERS remercia à son tour les adhérents au Syndicat d'être venus si nombreux, se félicita du succès de la Foire Commerciale au nom de la corporation des herboristes, formula l'espoir de voir les herboristes faire en 1936 une exposition de plantes médicinales.

A cette réception notons également la présence de M. MIGNOLET, directeur de l'école d'herboristerie de Lille qui groupe de nombreux élèves, et M. DESMURS, directeur de « La Flore », qui vanta également l'œuvre de la Foire Commerciale, l'utilité de l'herboristerie, en une charmante allocution. Les vins d'honneur suivirent cette réception.

Une réception du Syndicat des Électriciens de l'Automobile

A 15 heures avait lieu aux bureaux de l'administration de la Foire, une réception du Syndicat des électriciens de l'automobile.

A la tête du Syndicat se trouvait MM. Renard, président du Syndicat du Nord et du Pas-de-Calais ; Lambert, vice-président ; Fontaine, secretaire, et Gallois, secrétaire de la Fédération française des électriciens de l'automobile.

Les visiteurs furent reçus par M. Bouchery, commissaire général de la Foire, qui leur souhaita la bienvenue, souhaitant leur participation active.

M. RENARD, au nom du Syndicat, remercia le commissaire général de la Foire.

En toute cordialité, on prit enfin les vins d'honneur.

L'EXPOSITION DES ANIMAUX DE BOUCHERIE A LA FOIRE COMMERCIALE

Au cours de l'Exposition des Animaux gras **LES BOUCHERIES ALFRED BOIJAUD** ont obtenu le diplôme d'honneur pour les bœufs races Charolaise et Vivernain, engraissés dans le Nord.

Hall F

VENEZ APPRECIER AU HALL F STANDS 4083 — 4085 les NOMBREUSES QUALITÉS des MACHINES A COUDRE

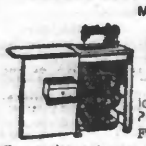

EXCELSIOR bien connues

Choix de jolis meubles fermés Prix très avantageux Facilités de paiement

Demandez notre nouveau catalogue n° 10 franco.

Ecriv. : MAGASIN D'EXPOSITION 104, boulevard Sébastopol — PARIS

Concessionnaire : CALIMÉ Moïse, 24 rue du Long-Pot, LILLE

Air Libre

En vous rendant à la Foire, ne manquez pas de déguster des frites à l'« HUILE DES TROIS DOCTEURS ».

Remarquez aussi que presque toutes les Brasseries ont adopté cette marque réputée.

EXPOSANTS :

NOTRE JOURNAL vous invite à vous adresser à ses Stands particuliers Hall B — Stands 329-331 où vous seront donnés tous renseignements utiles pour votre publicité dans les - GRANDS RÉGIONAUX - - - D'INFORMATIONS - -

LE RÉVEIL DU NORD
L'Égalité de Roubaix-Tourcoing - - - - -
LE RÉVEIL ILLUSTRÉ
LES SPORTS DU NORD
L'Action du Cambrésis

Lire plus loin notre rubrique des Stands à visiter

LE CONFLIT DANS L'INDUSTRIE DE LA CÉRAMIQUE

Les ouvriers de Lambersart ont tenu hier un meeting qui s'est déroulé dans le calme

La journée d'hier n'a apporté aucun changement au conflit qui sépare, à **Lambersart**, le personnel ouvrier et la direction de la Société générale de carrelages. A 7 h. et à 13 h. 30, 200 ouvriers de l'usine étaient rassemblés devant la grille. Celle-ci ouverte, il fut déclaré que ne pourraient entrer que ceux qui acceptaient de travailler aux nouveaux taux. 32 ouvriers étrangers ou contremaîtres pénétrèrent dans l'établissement. Le reste resta sagement dans la rue.

A noter toutefois qu'un peu avant la rentrée de l'après-midi, une délégation avait demandé au secrétaire du directeur si rien n'était changé aux conditions. Il lui fut répondu qu'aucun changement n'était intervenu. Dans ces conditions, les ouvriers déclarèrent qu'ils restaient sur leurs positions.

A 10 h., une nouvelle délégation se présenta à la mairie. Reçue par le maire, elle lui exposa les revendications de ses commettants : « pas de diminution de salaires, retrait de la garde mobile, création d'un fonds de secours pour les lock-outés ».

A ce sujet, M. Mabille de Poncheville déclara que si le bureau de bienfaisance ne pouvait prendre cette nouvelle charge, il convoquerait le conseil municipal en réunion extraordinaire pour lui demander le vote des crédits nécessités par la création d'un fonds de secours.

Des listes de souscriptions furent présentées un peu partout, à **Lambersart, Lomme** et **Lille**, afin de pouvoir soutenir les lock-outés. Le comité est heureux de constater que la solidarité joue déjà à plein.

Signalons enfin que la paie a eu lieu sans incident à 17 h. 45. Les ouvriers pénétrèrent dans l'établissement 4 par 4.

Le meeting

A 19 h. 30, plus de 500 personnes étaient réunies dans la salle du Café des Sports, avenue de Dunkerque.

Il y avait, outre les ouvriers de la Céramique, beaucoup de leurs camarades de **Lomme**, des femmes, des représentants de toutes les industries qui ont dans la région leurs usines.

La réunion était présidée par M. Moulard, de la Céramique. Prirent successivement la parole MM. Simon, président du comité de défense des chômeurs de Lambersart ; Hoels, du parti communiste ; le secrétaire des Jeunesses Socialistes ; Mme Martha Desrumaux et M. Manguine, des syndicats unitaires.

La réunion dura environ 1 h. 30 et un ordre du jour fut adopté à l'unanimité. Il dit notamment :

« Les ouvriers de la Céramique constatent que la population de Lambersart et Lomme a répondu à l'appel des ouvriers, que le Syndicat unitaire et le bureau régional des chômeurs sont venus apporter leur appui immédiat ;

» Remercient les représentants du parti communiste et des Jeunesses socialistes de leur concours et de leur serment d'être à leurs côtés dans la bataille ;

» Sont heureux de constater l'aide que les petits commerçants leur ont apportée ; que plus de 400 francs ont été ramassés cet après-midi par les porteurs de listes de souscriptions ; que les ouvriers étrangers, qui ont été dans l'obligation de reprendre le travail à la Céramique sous peine d'expulsion, ont versé leur obole ;

» Dans ces conditions, nous vaincrons ».

Les ouvriers multiplient les démarches aux Mairies de Lambersart et de Lomme

Le mouvement semble vouloir faire tache d'huile pour s'étendre à Lomme jusque dans le domaine de la blanchisserie où une diminution de 0,25 par heure a été naguère annoncée.

En ce qui concerne les ouvriers céramistes de l'usine de Lambersart qui habitent cette ville pour la plupart et aussi à Lomme, des délégations se sont présentées aux maires de ces communes, et si Lomme se montre disposé à payer les allocations de chômage a ces nouveaux « sans-travail », à Lambersart on se retranche derrière l'avis du Conseil municipal.

Situation normale à Landrecies

La production de l'usine de Landrecies filiale de celle de **Maubeuge**, continue normalement et on ne parle d'aucune baisse de salaires. On se souvient de la démarche qu'avait faite le Conseil municipal après du Ministre du Commerce et de l'Industrie pour appeler l'attention des Pouvoirs publics sur le désastre qui s'abbattait sur le pays en cas de fermeture de l'usine.

En réponse, le Ministre a adressé la lettre suivante à la mairie de Landrecies :

« M. le Maire,

» Vous m'avez transmis une délibération par laquelle le Conseil municipal de Landrecies s'est associé aux demandes présentées à mon département en vue d'obtenir que des mesures soient prises pour protéger l'industrie française de la céramique et de la faïence contre la concurrence étrangère.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un décret en date du 5 avril publié dans le « Journal Officiel » du 7 avril, a établi un cotingentement sur les importations de certains produits céramiques, intéressant l'industrie française ».

UN PÈRE DE FAMILLE S'EST SUICIDÉ A BARLIN

Le préposé concierge de l'abattoir municipal de Barlin, M. Hannoir, âgé de 47 ans, père de cinq enfants, s'est suicidé hier après-midi, vers 14 h., en se tirant un coup de revolver dans la tête, ce revolver est celui qui sert à l'abatage des bestiaux. M. Hannoir aurait pris cette détermination à la suite d'ennuis d'argent, s'étant servi pour ses besoins personnels des recettes des taxes d'abatage et n'étant pas en mesure de régler les derniers échus.

HALL D

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 19 avril 1935